

Votre enfant a plus de 16 ans et moins de 18 ans

1. Prenez rendez-vous auprès du secrétariat du CIO d'accueil qui correspond à votre commune de résidence (voir tableau au dos).
2. Vous serez accueilli avec votre enfant par une psychologue ou un psychologue de l'Éducation nationale pour un entretien.
3. Si nécessaire, des enseignants lui feront passer des tests de niveau en français et en mathématiques.
4. Au vu de ces éléments, les services départementaux de l'Éducation nationale vous adresseront une proposition de scolarisation, par écrit, en fonction des places disponibles et du niveau scolaire atteint. Le courrier vous précisera le nom et l'adresse de l'établissement qui accueillera votre enfant. Dès réception de ce document, vous devrez vous rendre au lieu indiqué pour inscrire votre enfant.

Votre enfant a plus de 18 ans

Il n'est pas prévu de procédures de positionnement en Centre d'information et d'orientation (CIO).

Votre enfant peut toutefois se présenter dans le centre d'information et d'orientation de proximité qui correspond à sa commune de résidence (voir liste des CIO de proximité au dos), pour recueillir des informations concernant les dispositifs de formation accessibles aux jeunes majeurs. Pour accéder à un stage de formation professionnelle ou à un emploi, tout jeune de plus de 18 ans doit être en situation régulière au regard du séjour et titulaire d'une autorisation de travail.

Liste de CIO de proximité

Vous habitez	CIO de proximité
Aubervilliers, Dugny, La Courneuve, Le Bourget	CIO d'Aubervilliers 80 rue Henri Barbusse 93 300 AUBERVILLIERS 01 48 33 46 07 - cio.aubervilliers@ac-creteil.fr
Aulnay-sous-bois, Sevran	CIO d'Aulnay-sous-Bois 14 rue du commandant Brasseur 93 600 AULNAY SOUS BOIS 01 48 19 24 50 - cio.aulnay@ac-creteil.fr
Bagnolet, Montreuil	CIO de Montreuil 21 avenue Walwein – 93 100 MONTREUIL 01 48 57 45 86 cio.montreuil@ac-creteil.fr
Bobigny, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Pantin	CIO de Pantin 41 rue Delizy – 93 500 PANTIN 01 48 44 49 71 - cio.pantin@ac-creteil.fr
Bondy, Les Pavillons-sous-Bois	CIO de Bondy 17 rue Auguste Polissard – 93 140 BONDY 01 48 47 28 85 - cio.bondy@ac-creteil.fr
Clichy-sous-Bois, Coubron, Le Raincy, Livry-Gargan, Montfermeil, Vaujours	CIO de Clichy-sous-Bois 1 bis bd Gagarine - 93 390 CLICHY SOUS BOIS 01 43 81 34 72 cio.clichy.le-raincy@ac-creteil.fr
Drancy	CIO de Drancy 21 rue de la Haute Borne – BP 51 93 701 DRANCY CEDEX 01 48 95 21 21 - cio.drancy@ac-creteil.fr
Épinay-sur-Seine, Villetaneuse	CIO d'Épinay-sur-Seine 7 bis avenue de la République 93 800 EPINAY SUR SEINE 01 42 35 40 82 - cio.epinay@ac-creteil.fr
Gagny, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Villemomble	CIO de Gagny 68 rue du chemin de fer - 93220 GAGNY 01 43 81 38 85 - cio.gagny@ac-creteil.fr
Le Blanc-Mesnil	CIO du Blanc Mesnil 50 avenue de la division Leclerc 93 150 LE BLANC MESNIL 01 48 67 02 98 cio.le-blanc-mesnil@ac-creteil.fr
Noisy-le-Grand, Goumaysur-Marne	CIO de Noisy-le-Grand 134 La Piazza Mont d'Est 93 160 NOISY LE GRAND 01 43 03 32 30 cio.noisy-le-grand@ac-creteil.fr
Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois, Romainville	CIO de Noisy-le-Sec 16 rue des Carrouges 93 130 NOISY LE SEC 01 48 49 85 86 - cio.noisy-le-sec@ac-creteil.fr
Saint-Denis, L'Isle-Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine	CIO de Saint-Denis 2-4 allée de Seine – 93 200 SAINT DENIS 01 48 22 28 28 - cio.st-denis@ac-creteil.fr
Stains, Pierrefitte	CIO de Stains 30 rue de Saalfeld – 93 240 STAINS 01 48 26 34 70 - cio.stains@ac-creteil.fr
Tremblay-en-France, Villepinte	CIO de Tremblay-en-France 38 rue Pierre de Ronsard – BP 73 93 290 TREMBLAY EN FRANCE 01 48 60 48 12 - cio.tremblay@ac-creteil.fr



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis

Vous arrivez sur le territoire français et vous souhaitez scolariser votre enfant

L'école est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des enfants et adolescents allophones nouvellement arrivés en France. L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, entre 3 et 16 ans, qu'ils soient français ou étrangers, dès l'instant où ils résident sur le territoire français.

Votre enfant a plus de 3 ans et moins de 11 ans

1. Allez à la mairie de votre commune de résidence. Les services vous préciseront le nom et l'adresse de l'école de votre secteur et vous délivreront une fiche d'inscription-mairie.

2. Prenez rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école de secteur où votre enfant sera accueilli, vous vous munirez de la fiche d'inscription-mairie.

3. La directrice ou le directeur vous recevra avec votre enfant pour un entretien d'accueil.

4. Votre enfant passera des tests en français et en mathématiques pour vérifier son niveau scolaire. Vous préciserez à la directrice ou au directeur d'école les années de scolarisation de votre enfant.

Deux cas seront distingués :

- s'il est francophone, il sera inscrit dans la classe de l'école de son quartier qui correspond à son niveau scolaire et à son âge ;

- si son niveau de connaissance en langue française est insuffisant pour suivre une classe ordinaire, l'inspectrice ou l'inspecteur de la circonscription, informé de l'arrivée de votre enfant par l'école de secteur, précisera alors dans quelle école il sera affecté. Il sera ensuite scolarisé dans une unité pédagogique pour élève allophone arrivant (UPE2A). Votre enfant bénéficiera d'un enseignement intensif en français et apprendra dans cette même langue les autres disciplines enseignées à l'école élémentaire. Après un an dans la classe d'UPE2A, il rejoindra son école de secteur pour y poursuivre sa scolarité.

Votre enfant a plus de 11 ans et moins de 16 ans

1. Prenez rendez-vous auprès du secrétariat du CIO (Centre d'information et d'orientation) d'accueil qui correspond à votre commune de résidence (voir liste des CIO d'accueil ci-contre).

2. Vous serez accueilli avec votre enfant par une psychologue ou un psychologue de l'Éducation nationale pour un entretien.

3. Si nécessaire, des enseignants lui feront passer des tests de niveau en français et en mathématiques.

4. À partir de ces éléments, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) vous adressera un courrier qui vous précisera le nom et l'adresse du collège qui pourra accueillir votre enfant :

- soit en classe ordinaire pour les francophones,
- soit en unité pédagogique (UPE2A) pour les élèves allophones arrivants et pour les non francophones.

5. Dès réception de ce courrier, vous devrez vous rendre au collège pour inscrire votre enfant.

Liste de CIO d'accueil pour les entretiens et les tests des enfants âgés de 11 à 18 ans.

Aubervilliers, Dugny, La Courneuve, Le Bourget :
CIO d'Aubervilliers
80 rue Henri Barbusse
93300 AUBERVILLIERS
01 48 33 46 07 - cio.aubervilliers@ac-creteil.fr

Aulnay-sous-Bois, Sevran :
CIO d'Aulnay-sous-Bois
14 rue du commandant Brasseur 93600
AULNAY SOUS BOIS
01 48 19 24 50 - cio.aulnay@ac-creteil.fr

Bondy :
CIO de Bondy
17 rue Auguste Polissard
93140 BONDY
01 48 47 28 85 - cio.bondy@ac-creteil.fr

Clichy-sous-Bois, Coubron, Le Raincy, Livry-Gargan, Les Pavillons-sous-Bois, Montfermeil, Vaujours :
CIO de Clichy-sous-Bois
1 bis boulevard Gagarine
93390 CLICHY SOUS BOIS
01 43 81 34 72
cio.clichy.le-raincy@ac-creteil.fr

Drancy :
CIO de Drancy
21 rue de la Haute Borne - BP 51
93701 DRANCY CEDEX
01 48 95 21 21 - cio.drancy@ac-creteil.fr

Épinay-sur-Seine, Villetaneuse :
CIO d'Épinay-sur-Seine
7 bis avenue de la République
93800 EPINAY SUR SEINE
01 42 35 40 82 - cio.epinay@ac-creteil.fr

Gagny, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Villemomble :
CIO de Gagny
68 rue du chemin de fer
93220 GAGNY
01 43 81 38 85 - cio.gagny@ac-creteil.fr

Le Blanc-Mesnil :
CIO du Blanc-Mesnil
50 avenue de la division Leclerc
93 150 LE BLANC MESNIL
01 48 67 02 98 - cio.le-blanc-mesnil@ac-creteil.fr

Montreuil-sous-Bois, Bagnolet :
CIO de Montreuil
21 avenue Walwein
93100 MONTREUIL
01 48 57 45 86 - cio.montreuil@ac-creteil.fr

Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne :
CIO de Noisy-le-Grand
134 La Piazza Mont d'Est
93160 NOISY LE GRAND
01 43 03 32 30
cio.noisy-le-grand@ac-creteil.fr

Noisy-le-Sec, Romainville, Rosny-sous-Bois :
CIO de Noisy-le-Sec
16 rue des Carrouges - 93130 NOISY LE SEC
01 48 49 85 86 - cio.noisy-le-sec@ac-creteil.fr

Pantin, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Bobigny :
CIO de Pantin
41 rue Delizy - 93500 PANTIN
01 48 44 49 71 - cio.pantin@ac-creteil.fr

Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Ile-Saint-Denis :
CIO de Saint-Denis
2-4 allée de Seine - 93200 SAINT DENIS
01 48 22 28 28 - cio.st-denis@ac-creteil.fr

Stains, Pierrefitte-sur-Seine :
CIO de Stains
30 rue de Saalfeld - 93240 STAINS
01 48 26 34 70 - cio.stains@ac-creteil.fr

Tremblay-en-France, Villepinte :
CIO de Tremblay-en-France
38 rue Pierre de Ronsard - BP 73
93290 TREMBLAY EN FRANCE
01 48 60 48 12 - cio.tremblay@ac-creteil.fr